



L'INDIGNATION en héritage !!!

Union
syndicale
Solidaires

Stéphane HEISSEL s'en est allé et nous a laissé en héritage un petit livre et une immense sagesse. Il nous a rappelé les valeurs essentielles qui devraient animer

notre société. Il nous a également rappelé comment les retrouver individuellement et collectivement. Et c'est bien dans cette dualité incontournable que son message rejoint celui de notre syndicalisme de terrain.

L'indignation, la colère, la révolte sont d'abord et avant tout des réactions personnelles qui doivent avoir un espace d'expression chez chaque individu.

Notre mission syndicale consiste d'abord à donner à chacune et chacun de nos collègues la juste information sur notre univers de travail. Il nous faut ensuite recueillir ces réactions, les exprimer à nos patrons puis les fédérer pour en faire un mouvement collectif qui puisse changer les choses. Un autre monde du travail est possible, mais pas dans la résignation. Et les motifs d'indignation ne manquent pas dans la branche Caisse d'Épargne :

1. Les rémunérations des salariés de la branche sont gelées depuis des années et les dirigeants des caisses se gavent avec des augmentations à 2 chiffres.
2. Les mêmes mercenaires se remplissent les poches avec des primes de départ pharaoniques.

Les patrons de la CE Ile De France viennent de nous le rappeler. La Loi leur permet de faire ça juste parce que ce sont leurs complices du COS qui les arrosent, ceux-là mêmes à qui ils ont offert des croisières ou des repas dans des restaurants de luxe (Voyage à Londres et étape culinaire à Valence pour le COS de la CELDA).



Pour une fois, l'objectif est pertinent...

3. PEROL est à nouveau en train de magouiller pour que les salariés de la banque de détail paient les dividendes des actionnaires de Natixis (voir tract national Sud BPCE sur la simplification).

4. La dégradation de la santé au travail concerne de plus en plus de salariés mais rien ne bouge dans les négociations nationales et locales sur ce thème comme sur tous les autres.

Le dialogue social se fait par voie juridique et nos interlocuteurs

ne sont même pas des décideurs.

5. Les atteintes à la dignité des salariés, les pratiques d'infantilisation sont monnaie courante, et on voit des adultes baisser la tête comme des enfants sermonnés.

Cette liste n'est bien sûr pas complète. Elle ne peut pas l'être parce que chaque agence, chaque service est un microcosme où les espaces d'expression se sont réduits comme peau de chagrin.

Alors dans ce contexte, indignation, colère et révolte sont les outils indispensables pour construire autre chose. Et entendons-nous bien, il ne s'agit pas de violence ou de terrorisme social comme on a pu entendre qualifier la mobilisation des sidérurgistes de Florange. Il s'agit de reprendre la main sur notre travail, donc sur une partie importante de notre vie.

Saint Etienne, le 14 mars 2013.